



Avant de partir



SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	04
	Taxes et pourboires	05
	Affaires à emporter	05
	Souvenirs à rapporter	06
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	07
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	07



Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Les ressortissants français doivent être en possession d'une **carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité**. Les mineurs doivent être munis de leur propre pièce d'identité et d'une autorisation de sortie du territoire s'il s'agit d'un enfant non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

Pour les ressortissants étrangers, vous renseigner impérativement auprès du Consulat ou de l'Ambassade d'Espagne.

En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.



Le conseil OPEN : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
- **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **23 kg ou 15kg** selon la compagnie et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

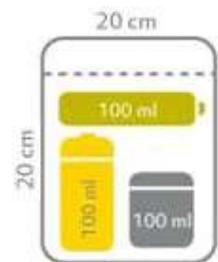
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute**.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans le sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



Conseils budget et moyens de paiement sur place



La monnaie officielle est l'euro.

Les principales cartes bancaires sont couramment acceptées, sauf dans les petits établissements. Pour les restaurants, il est prudent de vérifier avant de commander. Les distributeurs automatiques sont largement répandus.



Dans la quasi-totalité des villes et des villages, on peut retirer de l'argent aux distributeurs automatiques (cajero automático) avec les cartes Visa, MasterCard, voire Maestro.



Conseils santé et sécurité



Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en espagnol ou anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller en Espagne, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France. (DTP).

Les conditions sanitaires sont similaires à celles que l'on connaît en France.

Vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamines, bouchons anti-bruit pour les personnes au sommeil léger, mais aussi et surtout un masque occultant si vous partez en été car, malgré les volets, des raies de lumière pénètrent le plus souvent dans les pièces.



Libre à vous aussi de prévoir une petite trousse à pharmacie avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre, médicament contre le mal des transports, crème anti-moustiques et crème solaire (bcp d'ultra-violets surtout l'été).



Le conseil OPEN : Carte européenne d'assurance maladie : Pour un séjour temporaire en Europe, vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. (Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale (ou de vous connecter à son site Internet) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 2 ans, gratuite et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.)



Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels vos papiers officiels peuvent être déposés au coffre fort de votre chambre. En règle générale, restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.



Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).

Taxes et pourboires

Le pourboire est conseillé en Espagne. Dans les restaurants et les bars, **c'est en général 10% de la note**, même si la crise et ses effets auraient baissé ce niveau à 5%. Dans un taxi on arrondit généralement le montant de la course au montant supérieur.

 Dans la pratique, on constate que laisser un pourboire en Espagne ne répond à aucune règle précise, si ce n'est que **l'acte n'est pas obligatoire. A noter de toutes façons que l'on laisse a priori plus facilement en Espagne qu'en France une petite pièce pour un service rendu (environ 2€ par jour et par personne à votre guide).**

Pourboires chauffeur et guide : prévoir 1 € par pers. /par jour pour le chauffeur et 3 € pour le guide par pers. /jour.

Affaires à emporter

Vêtements légers et décontractés en coton, chaussures adaptées à la marche.

 **Petit sac à dos** bien pratique pour emporter lors de vos déplacements votre guide, boissons, pique-nique éventuel etc... **Prévoir une petite veste pour le soir.**

Dans certains restaurants gastronomiques ou dans certains établissements, **une tenue de soirée est recommandée.**

Souvenirs à rapporter

 - **Jamón :** L'Espagne pourrait être célèbre pour sa paella et sa sangria, mais ce que les Espagnols adorent vraiment, c'est **le jambon ibérique. C'est le meilleur jambon espagnol**, il provient de porcs élevés avec des glands et autorisés à errer librement à la campagne. Les visiteurs peuvent acheter du **jambon emballé sous vide** qui peut facilement être emporté à la maison et apprécié dans le cadre d'une soirée tapas après les vacances. **Il y a des magasins de jambon disséminés dans la ville, ou des supermarchés qui vendent également du jambon.**

 - **Vêtements de flamenco :** Les danseurs de flamenco sont connus pour leur glamour, donc **un châle de flamenco, une fleur pour vos cheveux ou même des chaussures de flamenco** pourraient devenir le souvenir ultime.

 - **De l'huile d'olive :** Traverser des champs d'oliviers à perte de vue vous mettra la puce à l'oreille : **l'huile d'olive, c'est sacré en Andalousie.** C'est plus qu'une spécialité locale, c'est un art de vivre. Il n'y a pas un seul plat, un seul tapas ou même un seul dessert où vous n'en trouverez pas. **La région possède d'ailleurs une quinzaine d'AOC et d'AOP.**

 - **Du vin ou du vinaigre de Jerez :** Le vignoble d'Andalousie est un territoire aride, qui ne pardonne aucune erreur. De cette région émerge cependant **l'un des vins les plus connus au monde : le fino, autrement dit le Jerez.** Ce vin blanc produit dans la région de Jerez de la Frontera est fortifié avec de l'eau de vie : cela en fait un apéritif très apprécié dans le monde entier.

 - **Un azulejo :** Les Espagnols maîtrisent à merveille l'art de la faïence. Dans toutes les régions du sud de l'Espagne et du Portugal, et en particulier en Andalousie et en Algarve, les azulejos ornent les rues, les monuments, les façades de restaurants et même les intérieurs de particuliers ! **Colorés et extrêmement décoratifs, les azulejos constituent de superbes éléments de décoration.**

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)



- **Appeler de France à Espagne** : code appel international (00) + code pays 34 (pour l'Espagne) + numéro local à 9 chiffres
- **Appeler de l'Espagne vers la France** : code appel international (00) + code pays (33 pour la France) + n° à 10 chiffres (sans composer le 0).
- **Pour appeler entre portables français sur place** : + 33 et numéro de portable du correspondant sans le zéro initial.



Depuis 2017, un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 28 pays de l'Union européenne, sans craindre de voir flamber sa facture. Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès.

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G, dont le volume utilisable sans surcoût** dépend du prix du forfait national (se renseigner). Par ailleurs, si le voyageur réside plusieurs mois en dehors de son pays, des frais peuvent lui être prélevés.

Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.

En Espagne, la plupart des hôtels, des restos, des bars et même certains espaces publics disposent du wifi gratuit. Mieux que la connexion 3G et 4G qui peut entraîner des frais en usage intensif, le wifi permet aussi de profiter d'un débit parfois supérieur.



Une fois connecté au wifi, vous avez accès à tous les services de la téléphonie par Internet. WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber, Skype permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux quatre coins de la planète, sans frais.

Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

- **Consulat de France à Séville :**
Pl. de Sta Cruz, 1, 41004 Sevilla
Tél : +34 954 29 32 00
- **Consulat de France à Grenade :**
Carlos Pareja Street, 5, 18002 Granada
Tél : +34 958 521 037
- **Ambassade d'Espagne à Paris :**
22 Avenue Marceau, 75008 Paris
Tél : 01 44 43 18 00

Pensez à prendre une carte de vos hôtels qui pourra vous servir si vous vous égarez.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (Tel. : 0033 4 76 48 70 70)